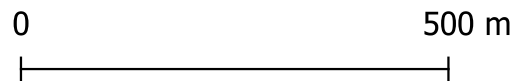


ANNEXES

Servitudes d'utilité publique relatives à la
conservation du patrimoine

Pournoy-la-Chétive



Édition du document	Date de référence			Procédure en cours
15/05/2024	Arrêt du PLUi	DCM	02/10/2023	
Maison de la Métropole	Approbation du PLUi	DCM	03/06/2024	
1 place du parlement de Metz CS 30353 57011 Metz Cedex 1				
plui.metzmetropole.fr				



AC1 - Servitudes de protection des
Monuments Historiques - classés et inscrits



Monuments Historiques



Immeuble classé ou inscrit



Périmètre délimité des abords



Périmètre de protection des Monuments Historiques



AC2 - Servitudes de protection des Sites et
monuments naturels



AC4 - Servitudes relatives aux Sites Patrimoniaux
Remarquables (ex Z.P.P.A.U.P)



INT1- Servitudes au voisinage des cimetières
frappant les terrains non bâtis



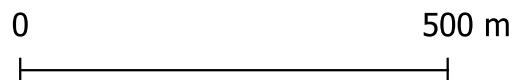
INTIGuerre - Zone de protection de 100 mètres
autour des cimetières et monuments
(cf. convention franco-allemande)



ANNEXES

Servitudes d'utilités publiques relatives à
l'utilisation de certaines ressources et
équipements

POURNOY-LA-CHETIVE



Édition du document	Date de référence			Procédure en cours
15/05/2024	Arrêt du PLUi	DCM	02/10/2023	
Maison de la Métropole	Approbation du PLUi	DCM	03/06/2024	
1 place du parlement de Metz CS 30353 57011 Metz Cedex 1				
plui.metzmetropole.fr				



AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et des eaux minérales

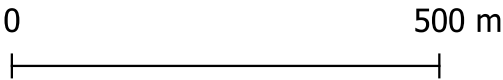
- Immédiat
- Rapproché
- Eloigné
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations**
- EL3 - Servitudes de halage et de marchepied - Non représentée / Cours d'eau concerné : Moselle**
- EL7 - Servitudes d'alignement- Non représentée**
- PT1 - Servitudes de protection contre les perturbations électromagnétiques**
- PT2 - Servitudes de protection contre les obstacles**
- PT3 - Servitudes relatives aux réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques - Données non communiquées par le concessionnaire**
- T1 - Servitudes relatives aux réseaux de chemin de fer - Données en attente, non transmises par le concessionnaire**
- T4 - Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne, servitude de balisage**
- T5 - Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne, servitudes de dégagement**
- A9 - Zone Agricole Protégée (ZAP) sur la commune de Mey**



ANNEXES

Servitudes d'utilité publique relatives à la sécurité publique

Pournoy-la-Chétive



Édition du document	Date de référence			Procédure en cours
15/05/2024	Arrêt du PLUi	DCM	02/10/2023	
Maison de la Métropole	Approbation du PLUi	DCM	03/06/2024	
1 place du parlement de Metz CS 30353 57011 Metz Cedex 1 plui.metzmetropole.fr				



AR6 - Servitudes aux abords des champs de tir

EL2 - Servitudes en zones submersibles de la Moselle valant plan de prévention des risques naturels prévisibles

I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures, de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz

Air Liquide- Données non transmises par le concessionnaire

TRAPIL - Tracé à titre indicatif, données non transmises par le concessionnaire

GRT Gaz - Données non transmises par le concessionnaire

GRDF

I3 - Servitudes concernant l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbure et de produits chimiques

Canalisation (GRTGaz)

Station (GRTGaz)

Canalisation (TRAPIL) - Tracé à titre indicatif, données non transmises par le concessionnaire

I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

Câble électrique (RTE)

Poste électrique (ENEDIS)

Câble électrique (ENEDIS)

Câbles (URM)

INFO - Canalisation Air Liquide

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM)

Inondations

Mouvements de terrain

Inondations et mouvements de terrain

Miniers

PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique